

## SOMMAIRE

### PAGE 1

♦ 2ème forum des partenaires sociaux africains

### PAGE 2

♦ Nuit du Mérite 2009: le Patronat récompense l'A-PECF

♦ Les Employeurs burkinabè à l'école de la législation sociale

♦ Doing Business: Une équipe à Ouagadougou

### PAGE 3

♦ JAAL 2009: Valoriser nos produits locaux

♦ Ministère du commerce: Vers la mise en place d'une stratégie nationale de promotion des exportations

### PAGE 4

♦ 12 indicateurs de suivi/évaluation de la politique nationale de l'emploi

♦ Vers l'adoption d'une politique nationale de sécurité et santé au travail

### PAGE 5

♦ Atelier de validation de l'étude nationale sur la discrimination en matière d'emploi et de profession

## 2ème forum des partenaires sociaux africains



La salle de conférence de OUAGA 2000 a abrité le lundi 30 Novembre 2009, le deuxième forum des partenaires sociaux africains sous le thème « Mobiliser le dialogue social pour la mise en œuvre du pacte mondial pour l'emploi ».

La rencontre qui a réuni des représentants d'organisations d'Employeurs et de Travailleurs des pays africains membres de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) avait pour objectif de discuter de comment mettre le dialogue sociale à contribution pour trouver des solutions idoines aux effets néfastes de la crise économique en Afrique.

Si l'impact direct de la crise financière a été plus tôt maîtrisé dans la plupart des économies africaines, la récession économique qu'elle a engendrée, continue d'avoir des répercussions désastreuses sur l'Afrique.

Un des effets immédiats de la crise est la dégradation de la situation de l'emploi.

La perspective d'une reprise sans création d'emploi est préoccupante. C'est pourquoi lors de la dernière Conférence

Mondial pour l'Emploi en tant que réponse de l'OIT à la crise, destiné à guider les politiques nationales et internationales pour stimuler la relance économique et générer des emplois.

Ce deuxième forum des partenaires sociaux qui se tient 5 ans après le premier qui avait eu lieu en 2004 en marge du sommet extraordinaire sur l'emploi et la réduction de la pauvreté, a été l'occasion pour les employeurs et les travailleurs africains de s'approprier le Pacte Mondial pour l'Emploi et d'affirmer leur total engagement à sa mise en œuvre dans leurs pays respectifs.

Il s'est agit pour les partenaires sociaux de susciter une volonté plus accru des Gouvernements et des partenaires au développement dans la recherche de solutions adaptées à la crise économique qui vient anéantir tous les efforts de développement enregistré sur le continent africain.

Comme l'a souligné Monsieur Birahima NACOULMA, Président en exercice de la Confédération Panafricaine des Em-

ployeurs (CPE) dans son allocution, « placer l'emploi au cœur des politiques économiques et sociales et promouvoir le travail décent sont plus que d'actualité. Car, pour une véritable relance de la croissance économique, il faut de la création d'emploi et une redistribution équitable des richesses, qui stimuleront la consommation des ménages ».

Avant de clore son propos, le Président de la CPE a demandé au nom des employeurs africains, l'institutionnalisation du forum des partenaires sociaux.

Au terme des travaux, les partenaires sociaux ont adopté un document cadre dans lequel, ils appellent à un déploiement au plan national, du



pacte mondial pour l'emploi suivant dix (10) priorités d'action dont : l'appui au processus d'intégration économique régionale ; le soutien et le renforcement des PME, avec un accent particulier sur l'entrepreneuriat féminin ; la promotion de l'emploi rural par l'investissement dans l'agriculture ; la promotion du tripartisme et du dialogue social. Ils ont réaffirmé leur volonté à travailler ensemble autour d'une vision commune et une éthique de responsabilité partagées pour que le continent africain puisse surmonter la crise et se placer dans une perspective de croissance durable.

## Nuit du Mérite 2009 : Le Patronat récompense l'APECF



La troisième édition de la Nuit du Mérite a eu lieu le vendredi 20 novembre 2009 à l'hôtel Indépendance sous la présidence du Ministre du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat. La Nuit du Mérite est organisée chaque

année par la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso et ses partenaires pour récompenser et féliciter les acteurs et les partenaires les plus méritants du secteur privé.

A cette édition, ce sont dix (10) donateurs dont le Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB) qui ont tenu à témoigner leur reconnaissance à leurs membres et partenaires qui se sont le mieux illustrés au cours de l'année 2009.

Le prix du Patronat est revenu à l'Association Professionnelle des Experts et Conseils Fiscaux (APECF).

L'APECF qui a été créée en 2004, œuvre pour une meilleure organisation de la profession de conseils et expert fiscal, la promotion de la justice et du civisme fiscale. Elle compte 17 membres et est présidée par Monsieur Adama BITIE.

Malgré sa jeunesse, cette association s'est plei-

nement investie dans l'animation des activités relatives à la fiscalité au niveau du CNPB à travers ses études, analyses et observations.

C'est donc un Président très heureux qui a reçu des mains du Docteur Jean-Baptiste YAMEOGO, Président du Comité Statutaire du CNPB, un trophée et une enveloppe de 500.000 FCFA accompagné de toute la gratitude du Président du Patronat Burkinabè.



## Les Employeurs burkinabè à l'école de la législation

Les 16, 17 et 18 Novembre 2009, une trentaine de chefs d'entreprise et de responsables des ressources humaines de sociétés de la place ont pris part à une session de formation initiée par les responsables du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MTSS) dans la salle du Dialogue social sise à l'immeuble Baoghin.

Présidé par le Docteur Jérôme BOUGOUMA, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, cet atelier s'inscrivait dans la perspective de la vulgarisation de la loi N° 015-2008/AN du 13 mai 2008 portant Code du travail et la loi N° 015-2006/AN du 11 mai 2006 portant Régime de sécurité sociale applicable aux

travailleurs salariés et assimilés au Burkina Faso et avait pour objectif principal de sensibiliser les employeurs sur les principales innovations apportées par la nouvelle législation sociale, afin de créer les meilleures conditions de leur mise en œuvre.

Au nombre de ces innovations figurent en bonne place la possibilité de renouvellement illimité du contrat à durée déterminée, le plafonnement des dommages et intérêts en matière de licenciement abusif, l'assouplissement de la procédure de licenciement pour motif économique et l'extension de la couverture sociale aux travailleurs indépendants des professions libérales et de l'économie informelle.

Ainsi, c'est à ce titre que le premier responsa-

ble du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, le Docteur Jérôme BOUGOUMA, a tenu à souligner dans son allocution d'ouverture le rôle important qu'ont joué les réformes engagées en matière de législation sociale pour l'amélioration du climat des affaires dans notre pays et justifié la tenue de l'atelier par la volonté de son département de « promouvoir une législation sociale et des relations de travail saines et dynamiques pour le développement des entreprises et la protection sociale des travailleurs ».

Une initiative saluée à sa juste valeur par les participants qui trois jours durant, n'ont ménagé aucun effort pour saisir toutes les opportunités que leur offre les lois suscitées et pour renforcer leurs capacités en matière de législation sociale.

## Doing Business: Une équipe à Ouagadougou



Dans le cadre de la sensibilisation de l'opinion publique sur la nécessité d'améliorer le climat des affaires, une équipe de Doing Business était à Ouagadougou le 19 octobre 2009 pour une rencontre d'information et d'échanges avec l'administration publique, le secteur privé et la société civile.

Il s'agissait pour l'équipe venue de Washington d'exposer la méthodologie

d'évaluation des pays et de présenter les résultats du dernier classement.

Doing Business qui fournit une évaluation chiffrée des réglementations touchant la vie des entreprises dans 183 pays permet ainsi de sensibiliser ou d'orienter les décideurs sur les réformes nécessaires à entreprendre pour attirer plus d'investisseurs étrangers.

Cependant, cet outil d'évaluation ne prend pas en compte tous les aspects de la réglementation qui ont un impact sur les entreprises. Il en est de même des facteurs qui influencent la compétitivité notamment : le niveau de la corruption, le coût des facteurs de production, la stabilité macroéconomique.

Au delà de ces quelques insuffisances, Doing Business a le mérite de faire une comparaison entre les pays, créant ainsi de la compétition pour un environnement plus favorable à la promotion des affaires.

Rappelons que dans le rapport 2010, le Singa-

pour est toujours à la tête du classement depuis trois ans d'ailleurs.

L'Ile Maurice, le premier pays africain dans le classement occupe la 17<sup>ème</sup> place.

Quant au Burkina Faso, il est classé 147/183 économies. Il est le premier pays de l'espace OHADA.

Cependant il devra faire des efforts au niveau du commerce transfrontalier où les procédures d'importation et d'exportation sont lourdes.

Cette rencontre a été l'occasion pour les participants de formuler des critiques sur la méthodologie de Doing Business. Les aspects ci-après ont été abordés: la complexité de la méthodologie, le manque de concordance entre données nationales et données Doing Business, la comparaison entre économies aux réalités différentes, l'absence de recommandation par pays dans les rapports.

## JAAL 2009: Valoriser nos produits locaux



La Maison du Peuple de Ouagadougou. Les Journées Agro-alimentaires qui ont été initiées en 2000 par la Fédération Nationale des Industries Agro-alimentaires (FIAB), vise à promouvoir les produits agro-alimentaires, en valorisant nos matières premières locales.

L'agriculture occupe plus de 80% de la population active et contribue pour près de 45% à la formation du PIB. C'est donc dire le rôle important que ce secteur peut jouer dans le dévelop-



La 5<sup>ème</sup> édition des Journées Agro-alimentaires (JAAL 2009) s'est tenue du 27 novembre au 6 décembre 2009 sous le thème « Transformer et promouvoir nos produits locaux : quel apport à la résolution de la crise alimentaire ? ».

C'est au Ministre de l'Agriculture Laurent SEDOGO, représentant le Ministre du Commerce et de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat qu'est revenu l'honneur de procéder au lancement officiel des dites journées. C'était le samedi 28 décembre 2009 à

pement socio-économique du Burkina.

A cet effet, le Ministre SEDOGO a souligné dans son discours que le développement de l'agro-industrie constituera certainement un des facteurs essentiels pour la croissance économique. Pour preuve, le secteur de la transformation des produits agricoles regorge d'énormes potentialités en termes de création d'emplois.

Rien qu'une visite dans les stands des JAAL à la Maison du Peuple de Ouagadougou, pour se convaincre de la richesse et de la diversité des produits de notre agriculture,

**“ le développement de l'agro-industrie constituera certainement un des facteurs essentiels pour la croissance économique du Burkina ”**

qui n'ont rien à envier à ceux de l'Occident. Malheureusement ces produits ne sont pas suffisamment transformés et sont très peu connus du grand public. C'est ce défi d'ailleurs que les JAAL entendent relever.

Parallèlement à l'exposition, des conférences /débats ont été organisées à la salle de conférence de la Chambre de Commerce de Ouagadougou sur les problématiques de développement du secteur Agro-industrie.

## Ministère du Commerce : vers la mise en place d'une stratégie nationale de promotion des exportations

Le Ministère du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat (MCPEA) a organisé du 24 au 25 Novembre 2009 à l'hôtel



Splendid, un atelier de validation de la Stratégie Nationale de Promotion des Exportations et de Restructuration du dispositif institutionnel.

Les exportations occupent une place centrale dans le développement économique de tout pays.

Au Burkina Faso, les exportations représentent moins de 15% du PIB et demeure concentrées sur des produits à faibles valeurs ajoutées alors que le volume des importations ne cesse d'augmenter d'année en année.

C'est pour impulser une nouvelle dynamique à nos exportations qu'une stratégie a été élaborée.

L'étude a retenu cinq (05) filières porteuses qui sont : La mangue, l'oignon, les produits animaux, le sésame, les produits du karité.

L'étude a fait une analyse de l'Office Nationale du Commerce Extérieur (ONAC), l'institution qui a en charge la promotion et le développement des exportations burkinabè.

Les ressources allouées par l'Etat à cette institution ont connu une évolution décroissante au fil des années. De 324 millions en 2000, elle est de 216 million en 2009.

Cette faiblesse des ressources ne permet pas à l'ONAC de mener à bien ses missions.

Par conséquent, l'étude a proposé une restructuration de l'ONAC suivant trois scénarios possibles :

- L'ONAC classique et allégé recentré sur ses missions premières ;
- L'absorption de l'ONAC par la Maison de l'Entreprise et la Chambre de Commerce ;
- La Fusion de l'ONAC avec l'Agence de Promotion des Investissements (API)



Au terme des échanges, l'atelier a retenu le premier scénario qui consistera à doter l'ONAC de ressources suffisantes et veiller à recentrer ses actions sur la mission classique d'un organisme de promotion des exportateurs à savoir : l'information, la promotion des produits et la participation à des foires et salons.

L'atelier a également proposé l'instauration d'un prélèvement sur les importations afin de financer les activités de promotion des exportations.

La mise en œuvre des recommandations de l'étude permettra sans doute de tirer profit de l'expansion du commerce mondiale et d'en devenir un acteur majeur.

## 12 indicateurs de suivi /évaluation de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE)



Du 10 au 13 Novembre 2009 s'est tenu à Bobo-Dioulasso un Séminaire de formation/sensibilisation sur les 12 indicateurs de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et un Atelier de validation/restitution des études réalisées sur les statistiques du travail, organisés par le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi

L'objectif de ces activités était double :

- informer les parties prenantes sur la PNE et ses 12 indicateurs de suivi-évaluation ;
- Restituer et valider les documents réalisés par le MJE sur les statistiques du travail.

Malgré les performances économiques du Burkina Faso qui se sont matérialisées par une nette évolution du PIB de 1981 à 2004, le taux de chômage n'a cessé de croître. Il en était de même de la pauvreté pour la même période.

Ce constat pointe du doigt, le fait que la création de richesses, n'est pas forcément synonyme de création d'emploi et montre qu'il existe une corrélation positive entre pauvreté et chômage.

Par conséquent, la création d'emploi pour les jeunes, figure en bonne place parmi les solutions de réduction de la pauvreté.

C'est pourquoi, le MJE s'est doté d'une Politique Nationale de l'Emploi qui a été adoptée en mai 2008, en Conseil des Ministres.

Cette politique ambitionne de réduire le chômage des jeunes et de placer l'emploi au cœur des politiques sectorielles d'où la nécessité de sa prise en compte dans le CSLP afin de faire de la création d'emploi, un objectif des politiques et non un simple résultat.

La PNE est assortie d'un plan d'action opérationnel pour la période 2008-2011 reposant sur 48 indicateurs de suivi-évaluation. Au regard du nombre pléthorique d'indicateurs, un sous ensemble de 12 indicateurs clés a été retenu par un Groupe d'experts du BIT, pour servir de base au système de suivi-évaluation de la PNE.

A ce titre, on peut citer entre autres indicateurs :

- le taux d'occupation,
- la distribution sectorielle de l'emploi,
- le taux de chômage urbain,
- le taux de sous-emploi.

Le CNPB a été pleinement associé

à l'élaboration de la PNE. Cette participation a été d'ailleurs saluée par le Secrétaire Général du MJE dans son discours de clôture.

Le Patronat sera également un acteur majeur de la mise en œuvre de la PNE. En tant que organisation faitière des employeurs du Burkina, le CNPB est appelé à jouer un rôle important dans



l'exécution des activités prévues.

Par ailleurs, le MJE à travers l'ONEF a élaboré trois documents relatifs aux statistiques du travail. Il s'agit notamment de:

- l'annuaire statistique du marché du travail 2000-2008 ;
- le bilan emploi-formation 2009 ;
- les statistiques sur la jeunesse au Burkina Faso.

Ces documents riches en tableaux viennent combler une lacune en matière de données chiffrées sur l'emploi et la formation professionnelle dans notre pays.

## Vers l'adoption d'une politique nationale de sécurité et santé au travail

ATELIER NATIONAL DE VALIDATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL (PNSAT) : Un Cadre d'Orientation pour une Amélioration des Milieux de Travail au Burkina Faso  
Kombissiri, les 19 & 20 Novembre 2009



Les 19 et 20 Novembre 2009, s'est tenu à Kombissiri, dans la salle des conférences de l'Hôtel MITIBKIETA, un atelier de validation du document de politique nationale de sécurité et santé au travail, organisé par le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MTSS). Débuté depuis les états généraux de la sécurité et santé au travail, organisés du 22 au 25 octobre 2007 à Bobo Dioulasso, et conformément aux dispositions des **conventions 155 et 187** de l'OIT, le processus de définition d'un cadre national de lutte contre les accidents de travail et les maladies professionnelles atteignait une étape décisive avec

cette importante rencontre qui réunissait une cinquantaine de participants venus de plusieurs départements ministériels, du secteur privé, du monde syndical, et de la société civile

En effet, il ne fait pas de doute que la question de la sécurité et la santé au travail constitue une préoccupation majeure au Burkina Faso, comme l'a rappelé **Madame Somkieta TRAORE**, Secrétaire Générale du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale représentant Monsieur le Ministre à la cérémonie d'ouverture de l'atelier.

A ce titre, cet atelier avait pour objectif d'examiner avec perspicacité le document de politique nationale de sécurité et santé au travail afin d'offrir à notre pays, un cadre d'orientation des actions à mener pour lutter plus efficacement contre les atteintes à la sécurité et à la santé des travailleurs.

Saluant à cet effet l'engagement politique du chef de l'Etat pour la valorisation du capital humain à travers son Programme quinquennal « Le progrès continu pour une société d'espérance », Madame la

Secrétaire Générale a souligné l'intérêt de la démarche de son Département, qui devrait per-



mettre à terme, d'améliorer la compétitivité des entreprises et de réduire les importants coûts sociaux et économiques des risques professionnels dans notre pays.

Au terme de deux jours de travaux, c'est un projet de politique nationale de sécurité et santé au travail enrichi des pertinentes contributions de tous les acteurs impliqués, qui sera désormais soumis pour adoption au Gouvernement.



**CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT  
BURKINABÈ (CNPB)**

1221 Avenue du Dr Kwamé N'Krumah  
**01 BP:** 1482 Ouagadougou 01 Burkina Faso  
**Tél. :** (+226)50 33 03 09  
**Fax:** (+226) 50 33 03 08  
**Courriel:** cnpb@fasonet.bf  
**Site Web:** www.patronat.bf

**L'union fait la force**

**Le Patronat.net**

Le bimestriel d'information du Patronat burkinabè

**Directeur de Publication**

Philomène YAMEOGO

**Rédacteurs**

Ferdinand ZOUNGRANA  
 Wenceslas BANCE

**Conception et Mise en page**

Wenceslas BANCE

**Publication**

Conseil National du Patronat Burkinabè

**Autorisation n°:** 3151/09/CA-GI/OUA/P.F

**ISSN 0796 - 8981**



**Atelier de validation de l'étude nationale  
sur la discrimination en matière  
d'emploi et de profession**



Les 29 et 30 Octobre 2009, s'est tenu à Ouagadougou, dans la salle de conférence du Splendid Hôtel, un atelier de validation de l'étude nationale sur la discrimination en matière d'emploi et de profession et un plan d'action pour son élimination, présidé par le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale qui avait à ses côtés Madame Lisa WONG, Spécialiste de la non-discrimination au BIT à Genève, Monsieur Tolé SAGNON, Président du Mois des Centrales Syndicales, Madame YAMEOGO Philomène, représentant Monsieur le Président du Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB), et Monsieur Jules ONI, Coordonnateur Régional du Projet d'Appui à la Mise en Œuvre de la Déclaration de l'OIT/PAMODEC.

Cette importante rencontre qui entrait dans le cadre des activités prioritaires du Projet d'appui à la mise en œuvre de la Déclaration de l'OIT/PAMODEC a connu la participation des mandants tripartites de l'OIT (Employeurs, Travailleurs, Représentants de l'Administration), des partenaires au développement et de la société civile.

Au terme de 48 heures de travaux, les participants ont relevé les insuffisances du rapport d'étude et apporté des amendements pour l'amélioration de l'état des lieux établi par le consultant. Quant à l'analyse du plan d'action, les échanges ont permis de retenir les conclusions suivantes :

I-Elaborer une politique nationale de lutte contre la discrimination en matière d'emploi et de profession ;

- 2- Responsabiliser et renforcer les capacités des partenaires sociaux ;
- 3- Renforcer les capacités des praticiens du droit (Magistrats, Avocats, Inspecteurs et Contrôleurs du travail) en matière de lutte contre la discrimination en milieu de travail ;
- 4- Accélérer la déconcentration des inspections du travail (inspection provinciale) et des tribunaux de travail (tribunal du travail au niveau régional ;
- 5- Recourir à l'expertise de l'OIT ;
- 6- Renforcer l'implication des organisations de la société civile et des partis politiques dans la lutte contre la discrimination.
- 7- Instituer un prix pour récompenser les bonnes pratiques des entreprises en matière de lutte contre la discrimination ;
- 8- Promouvoir la lutte contre la discrimination à travers le système éducatif.

Au regard de ces conclusions, il ne fait pas de doute que cet atelier de validation a permis de doter notre pays d'un plan d'action ambitieux qui engage l'ensemble des mandants tripartites de l'OIT à lutter plus efficacement contre toute forme de discrimination en matière d'emploi et de profession dans notre pays.